Académie de Limoges

Mise en place du Réseau RH de proximité Rentrée 2019

Réunion CHSCTD 19

Pourquoi une GRH de proximité?

OBJECTIF NATIONAL:

- Mieux tenir compte des attentes des personnels.
- Proposer un accompagnement personnalisé et mobilisable à tout moment du parcours professionnel.
- Permettre à chaque personnel qui le souhaite de pouvoir contacter un conseiller RH de proximité au plus près de son école, de son établissement ou de son lieu d’exercice, dans un lieu dédié et dans le respect des règles de confidentialité.

OBJECTIF LOCAL :

Une cellule « mobilité et RH proximité » placé auprès de la Directrice des Ressources Humaines au sein de l'académie.

Une fonction transversale qui requiert une interface avec l'ensemble des acteurs en charge de la gestion des ressources humaines.

Une cellule de 4 personnes mobilisées sur 3 domaines:

- **Progressivement en 2020, offrir un accompagnement collectif et qualitatif aux unités de travail : appui au management, diagnostic RH pour une meilleure GPEEC, gestion de conflit, médiation.**
- **Depuis le 15/10/2019, offrir un accompagnement personnalisé pour tous les agents : accompagnement dans le projet ou parcours professionnel, information statutaire, analyse des compétences et potentiels, accompagnement formation, rédaction CV, entretiens...**
- **Créer et animer des réseaux professionnels, des partenariats : observatoire de l'emploi public et privé, pour faciliter la mobilité et reconversion des agents.**

CONSEILLER RH DE PROXIMITÉ

Un nouvel acteur de terrain au service des personnels

Accompagner les personnels, développer et animer des réseaux locaux, anticiper et gérer des situations de crise… Le conseiller ressources humaines de proximité est l'interlocuteur privilégié de tous les agents.

ÉCOUTER CONSEILLER PRÉVENIR

- **Appui RH** pour la gestion managériale :
  - des chefs d'établissement
  - des IEN de circonscription
  - des chefs de service
- **Soutien aux personnels en difficulté** (atteinte à leur image ou intégrité, violence verbale et physique, harcèlement, etc.)
- **Prévention et résolution de situations conflictuelles**

En lien avec les dispositifs d'aide et d'écoute existants (cellules d'écoute, médecins de prévention, etc.) **et en collaboration avec** le responsable hiérarchique

AIDER AU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

- **Accompagnement individualisé des personnels** dans leurs projets de mobilité, de formation et de carrière (coaching, bilans de compétences ou de formation, etc.)
- **Détection et suivi des potentiels**

En relation avec le conseiller mobilité carrière

ANIMER DES RÉSEAUX PROFESSIONNELS DANS UN BASSIN D'EMPLOI LOCAL

- **Construction et développement d'un réseau** auprès des employeurs locaux des secteurs public et privé, et d'organismes compétents :
  - identification d'opportunités de recrutement de contractuels parmi les viviers
  - identification d'opportunités d'évolution professionnelle pour les personnels de l'éducation nationale (mobilité, stages professionnels, etc.)
- **Engagement d'actions conjointes dans le domaine RH** avec des employeurs extérieurs (recrutement de profils en tension, reconversion, etc.)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Juillet 2019

Les missions des CRHP :

1. Vis-à-vis de l'ensemble des personnels

- accueillir et accompagner individuellement les personnels qui le souhaitent en termes d'évolution professionnelle et de valorisation de leurs compétences pour la mise en oeuvre d'un projet de mobilité et de carrière, en lien, le cas échéant, avec un projet de formation ;
- proposer, en complément de l'action de leurs responsables hiérarchiques et des services compétents, un soutien aux personnels en difficulté ou victimes d'atteintes à leur image ou à leur intégrité, de violences ou d'incivilités ou encore en rupture professionnelle ;
- répondre aux besoins d'écoute des personnels et les orienter, au besoin, vers les personnels et services spécialisés relevant du pôle RH du rectorat ou de la DSDEN
- identifier des besoins de formation, voire participer à des actions de formation ou d'information au niveau du réseau.

2. Vis-à-vis des personnels d'encadrement

- apporter un appui aux encadrants (chefs d'établissement, inspecteurs de l'éducation nationale chargés de circonscription du premier degré, IA-IPR, chefs de service…), sous forme d'aide et de conseil dans le domaine de la gestion managériale, l'accompagnement des collectifs de travail, la prévention et la résolution des conflits ;
- sur saisine des chefs d'établissements, des corps d'inspection ou de l'autorité académique, répondre à des situations de difficultés RH individuelle ou collective et proposer des solutions ou des modalités d'accompagnement adaptés, participer à la réalisation des diagnostics RH.

3. Dans le cadre d'un réseau de partenaires identifiés au sein du bassin d'emploi (établissements scolaires, autres administrations des trois fonctions publiques, Pôle emploi, APEC, chambres consulaires, organismes de formation, employeurs du secteur privé…)

- repérer des ressources contractuelles pour satisfaire des besoins de recrutement, notamment de personnels enseignants ; apporter des solutions concrètes concernant l'installation de ces personnels ;
- repérer des lieux d'accueil potentiels pour des personnels de l'éducation nationale en transition professionnelle.

01/09/2019
Création Cellule RH Proximité : CRH Proximité

27/09/2019
Présentation aux IEN 1er DEGRE

30/09/2019
Présentation aux IA-IPR - Rectorat

Fin septembre octobre 2019
Présentation de la mission aux Chefs d'établissement

07/10 au 11/10/2019
Formation Certifiante CRH Proximité – IH2E - Poitiers

début octobre 2019
Campagne de communication : circulaire académique, affiche, plaquette, site internet

15 octobre 2019
Lancement officiel de la mission et démarrage entretiens individuels des agents

21/11/2019
Présentation aux IEN ET EG

UN CONSEILLER RH DE PROXIMITÉ POUR QUI?

Public concerné (titulaires ou contractuels du public ou du privé, en activité, congé ou disponibilité…):

- Personnels IATSS
- Assistants d'éducation, AESH, AVS
- CPE
- Enseignants 1er et second degré
- Psychologues de l'Education Nationale
- Personnels de direction et d'inspection

COOPERATION DE TRAVAIL
DU CRH DE PROXIMITE AVEC LES ACTEURS INTERNES ET EXTERNES

IEN – IA IPR
Chef d'établissements
Chefs de service

- Prévention et conseil sur la résolution de situations conflictuelles
- Détection et suivi de potentiels
- Appui RH
- Co construction de solutions

DRH, DASEN, DIPER, DPE
DIFOR, services gestionnaires RH DSDEN

Conseiller
Mobilité Carrière
Coordonnatrice
Réseau CRHP

Situations complexes
arrêts longs
Organisation des postes adaptés / reclassement

Pole santé social

1 Médecin académique (problématique médicale)

3 Assistantes sociales en faveur des personnels (problématique sociale)

Conseiller RH de proximité
2 DSDEN 87
1 DSDEN 23
1 DSDEN 19

Agent

Situation personnelle

1. Réflexion sur l'évolution professionnelle
2. Construction du parcours de formation
3. Réalisation du projet professionnel

Coaching, pré-bilan de compétences, CV, enquête métier, stage d'immersion…

Développement d'un réseau de partenaires externes

Bassin emploi – vivier employeurs extérieurs (employeurs publics - CCI – Pôle emploi…)

Bilan statistique 1er trimestre 2019 = 49 rdv +13 renseignements tel

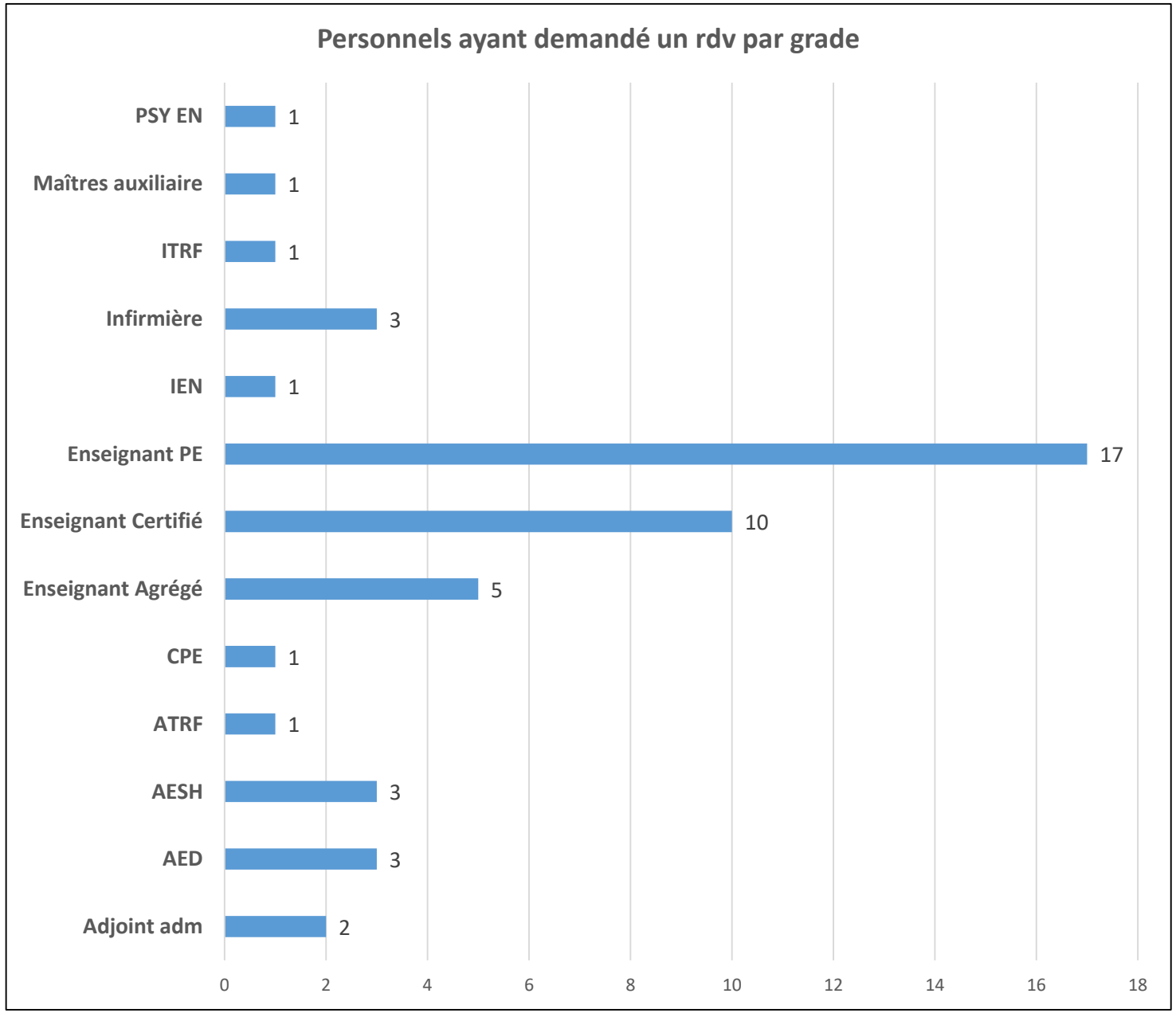

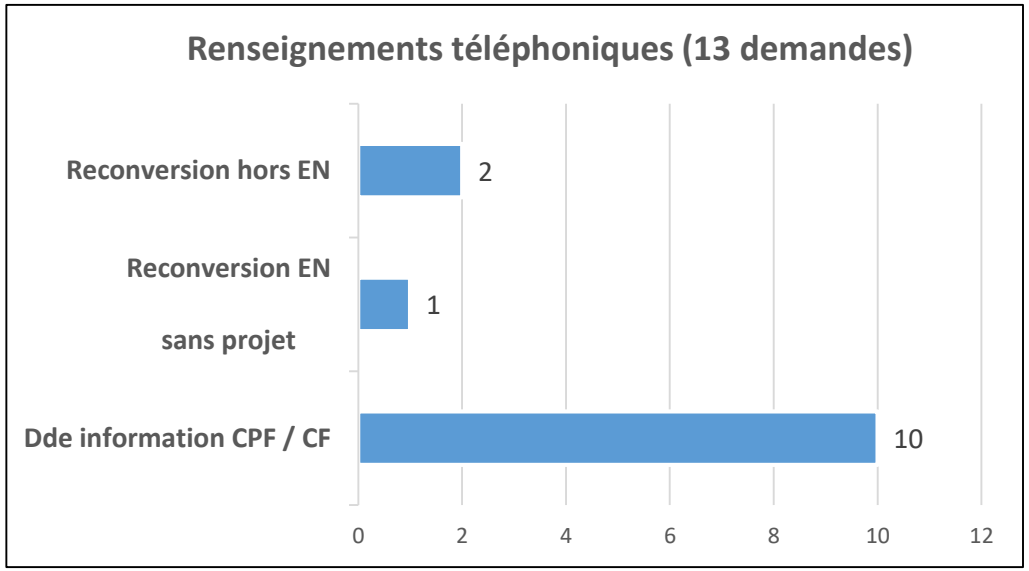

Moyenne d'âge : **44 ans**

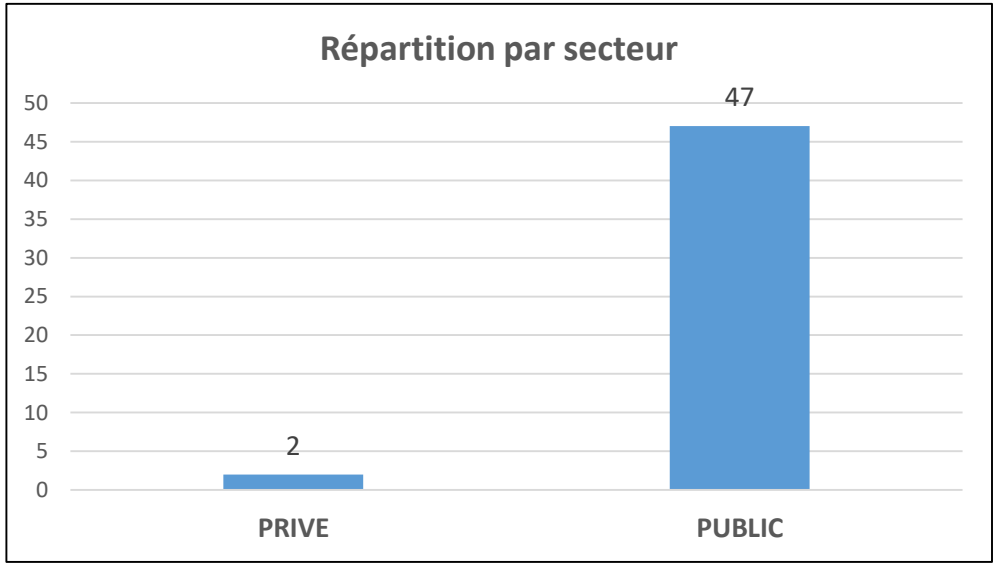

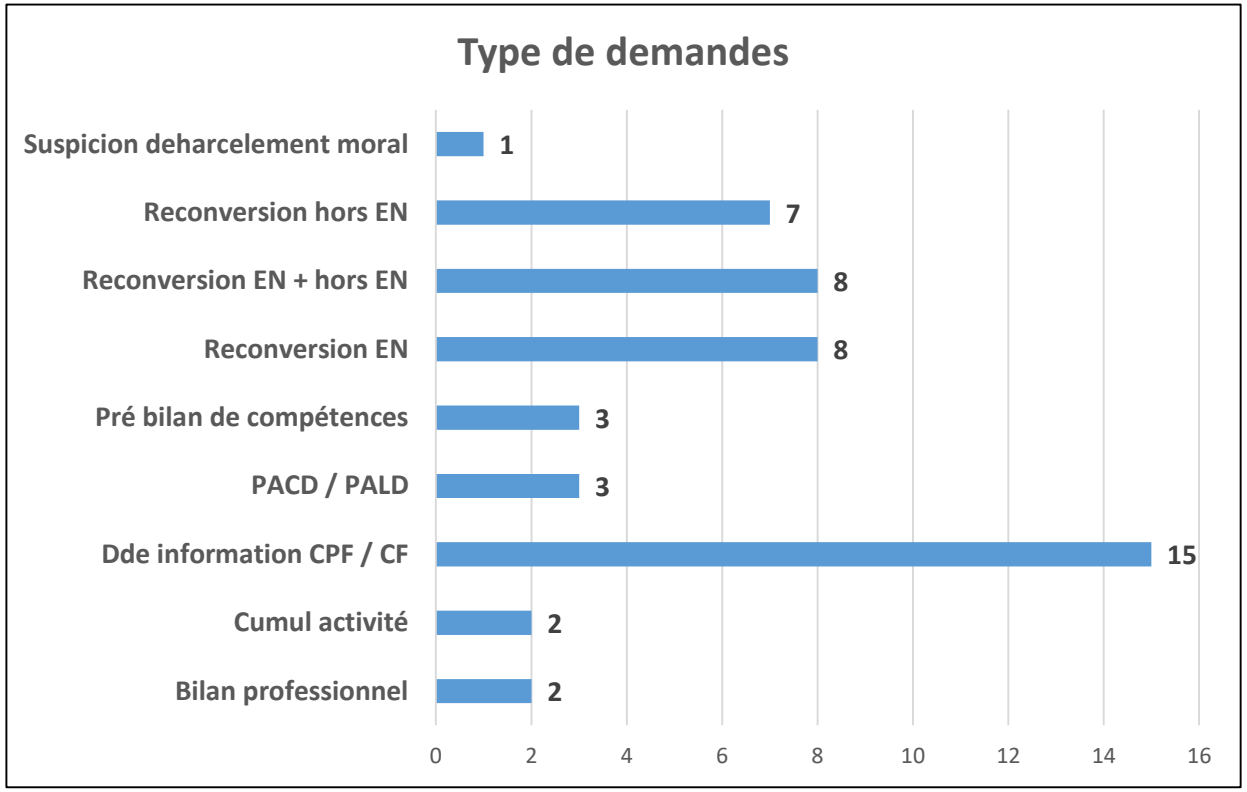
Type de demandes
Suspicion deharcelement moral
1
Reconversion hors EN
7
Reconversion EN + hors EN
8
Reconversion EN
8
Pré bilan de compétences
3
PACD / PALD
3
Dde information CPF / CF
15
Cumul activité
2
Bilan professionnel
2
0
2
4
6
8
10
12
14
16

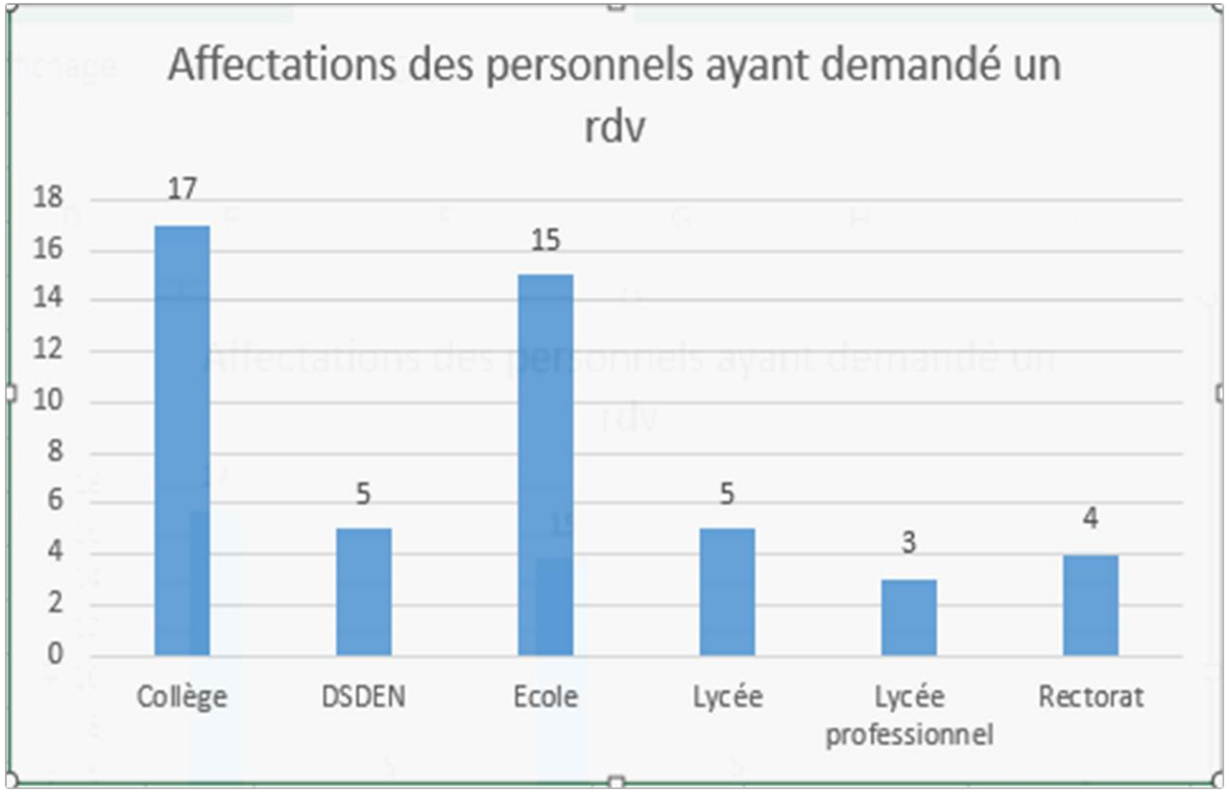
Affectations des personnels ayant demandé un rdv
18
16
14
12
10
8
6
4
2
0
17
5
15
5
3
4
Collège
DSDEN
Ecole
Lycée
Lycée professionnel
Rectorat

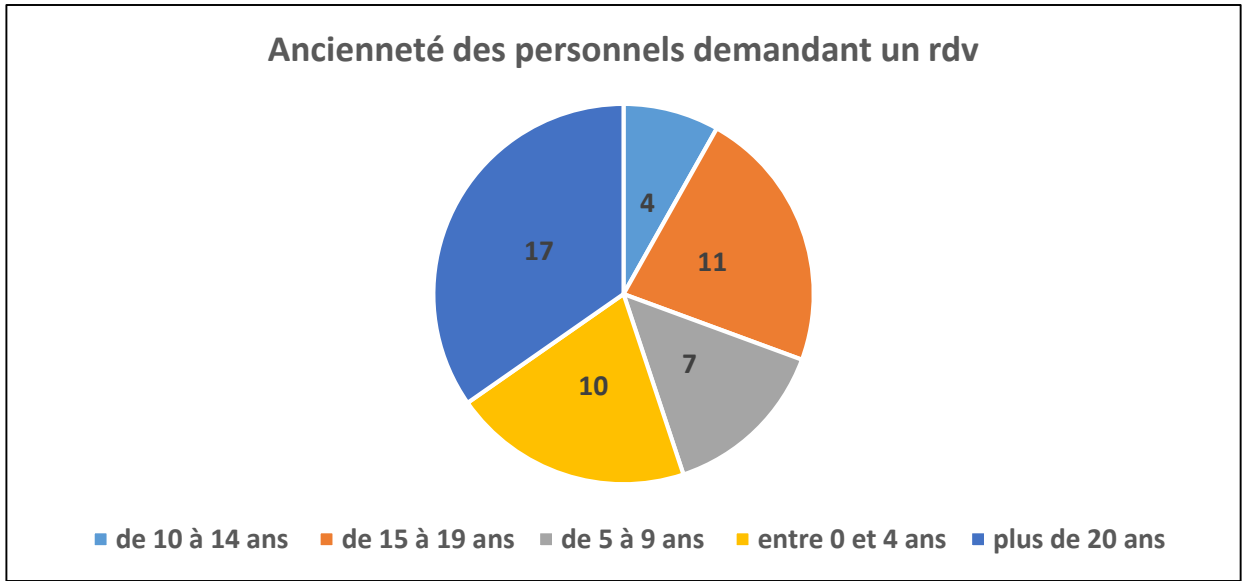
Ancienneté des personnels demandant un rdv
4
11
7
10
17
de 10 à 14 ans
de 15 à 19 ans
de 5 à 9 ans
entre 0 et 4 ans
plus de 20 ans

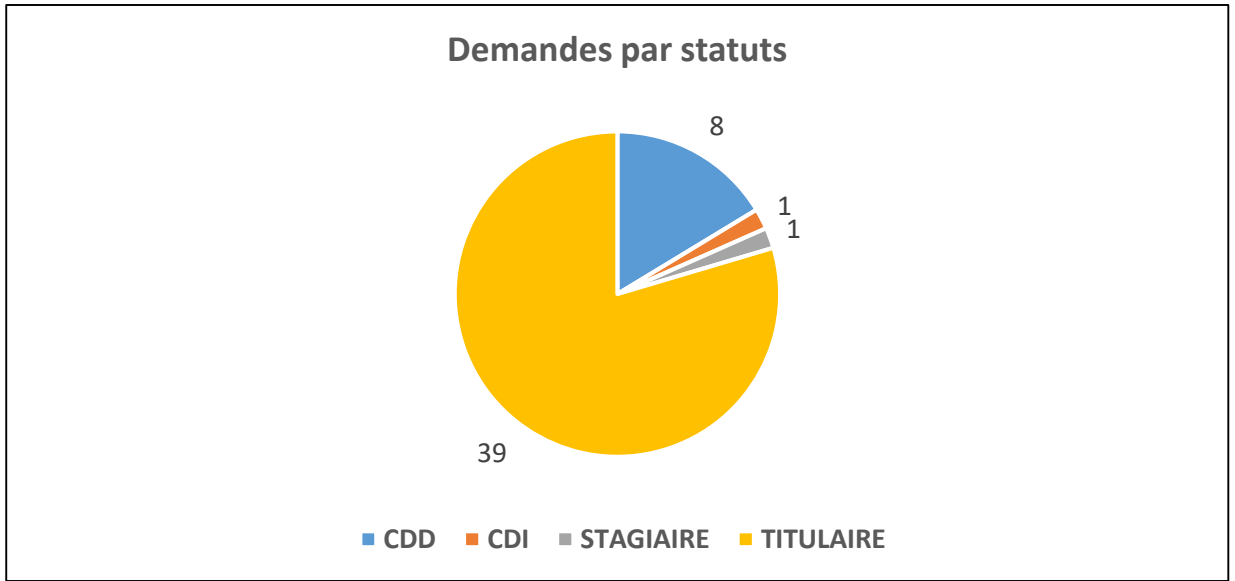
Demandes par statuts
8
1
1
39
CDD
CDI
STAGIAIRE
TITULAIRE

Vos Conseillers RH de proximité sur le territoire de Haute-Vienne:

Alexandra MALISSEN (Rectorat Limoges)

alexandra.malissen@ac-limoges.fr

Tél : 05.55.11.40.77

Circonscriptions 1, 4 et 6 pour le 1er degré (sud Haute-Vienne et moitié établissements de Limoges)

Pour la prise de rdv des agents : crh87-a@ac-limoges.fr

Marlène MILORD (DSDEN 87)

marlene.milord@ac-limoges.fr

Tél : 05.55.11.40.27

Circonscriptions 2, 3 et 5 pour le 1er degré (nord Haute Vienne et moitié établissements de Limoges)

Pour la prise de rdv des agents : crh87-b@ac-limoges.fr

Vos Conseillers RH de proximité sur le territoire de la Creuse :

Jessica PATERNE (DSDEN 23)

jessica.paterne@ac-limoges.fr

Tél : 05.87.86.61.48

Pour la prise de rdv des agents : crh23@ac-limoges.fr

Pour la Corrèze :

Stéphanie SIMBERT (DSDEN 19)

stephanie.simbert@ac-limoges.fr

Tél : 05.87.01.20.39

Pour la prise de rdv des agents : crh19@ac-limoges.fr